

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

COMMUNE DE FOURQUES  
SEANCE DU MERCREDI 12 MARS 2025

NOMBRE DE MEMBRES :  
*Nombre de membre en exercice* :12  
*Nombre de membres présents* :8  
*Nombre de votants* : 8

DATE DE LA CONVOCATION :  
06/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le douze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de FOURQUES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Fabienne SEVILLA, Maire.

**Présents** : Fabienne SEVILLA, Chantal DELGADO, Jacqueline LOPEZ, Antoine MELGAR, Mallory CAIZERGUES, Christine COULBAUT, Jérôme SARTRE et Lionel TEBALDINI.

**Procuration** : Gisèle FOURQUET à Jacqueline LOPEZ

**Étaient absents excusés** : Anaïs ANSELMO, Luc DEVEZE, Gisèle FOURQUET et Eric CAMA.

**Étaient absents non excusés** :

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Lionel TEBALDINI est désigné secrétaire de séance.

**DELIBERATION PORTANT L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ET MISE A JOUR DU DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS**

Madame le Maire informe l'assemblée que le Syndicat Mixte des Bassins Versants du Réart, de ses affluents et de l'étang de Canet St-Nazaire (SMBVR) propose l'intégration de la Commune au groupement de commandes pour la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et la mise à jour du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Cette adhésion permettant de bénéficier d'une économie d'échelle et de financements auprès du Conseil Départemental (20% pour les PCS) et de l'Etat (80% sur le DICRIM).

Cette action s'inscrit dans le cadre de la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider le modèle de sécurité civile et a donné une assise juridique à la réalisation des PCS qui confie au Maire la direction des opérations de secours sur le territoire de sa commune et instaure l'obligation de disposer d'un PCS pour toutes les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles approuvé depuis deux ans ou comprises dans le champ d'application d'un plan particulier d'intervention. Cette action s'inscrit également dans le cadre du Programme d'Actions pour le Prévention des Inondations (PAPI) porté par le SMBVR selon l'action A3.2 Actualisation et Réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde.

Ainsi, le SMBVR propose d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'un groupement de commandes pour une prestation intellectuelle dont l'objectif sera d'accompagner la commune dans la mise en œuvre de cette démarche et de bénéficier de financements auprès du Conseil Départemental (20% pour les PCS) et de l'Etat (80% sur le DICRIM).

Madame le Maire propose :

- l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et la mise à jour du DICRIM ;

- l'adhésion de la commune au groupement de commandes porté par le SMBVR auquel participeront d'autres communes du bassin versant de l'étang de Canet-St-Nazaire ;
- d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'élaboration des Plans Communaux de Sauvegarde de chacune des communes membres.

Elle demande au Conseil de donner son avis.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- prend acte et autorise Madame le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ;
- décide d'intégrer le groupement de commandes dont le SMBVR est coordonnateur-mandataire et en approuve la convention ;
- autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré à FOURQUES, les jours, mois et an que dessus.

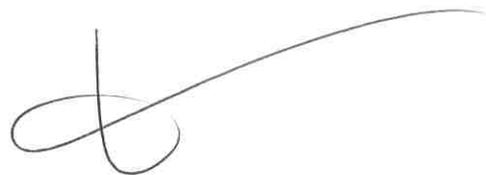
Madame le Maire,

Fabienne SEVILLA



Le secrétaire de séance

Lionel TEBALDINI



Envoyé en préfecture le 21/03/2025

Reçu en préfecture le 21/03/2025

Publié le

ID : 066-216600841-20250312-DELIB102025-DE

**DELIBERATION N° DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 12 MARS 2025**

**PORTANT AVIS SUR L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE  
SAUVEGARDE ET MISE A JOUR DU DOCUMENT D'INFORMATION  
COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS**

SEVILLA Fabienne, Maire



DELGADO Chantal, 1<sup>ère</sup> Adjointe

LOPEZ Jacqueline, 2<sup>ème</sup> Adjointe



MELGAR Antoine, 3<sup>ème</sup> Adjoint

ANSELMO Anaïs, Conseillère Municipale

*Absente Excusée*

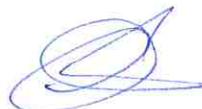
CAIZERGUES Mallory, Conseillère Municipale



CAMA Éric, Conseiller Municipal

*Absent Excusé*

COULBAUT Christine, Conseillère Municipale



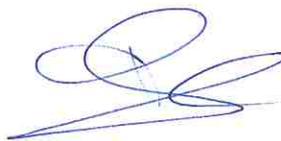
DEVEZE Luc, Conseiller Municipal

*Absent Excusé*

FOURQUET Gisèle, Conseillère Municipale

*Procuration à Jacqueline LOPEZ*

SARTRE Jérôme, Conseiller Municipal



TEBALDINI Lionel, Conseiller Municipal

